

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Présentation de la structure porteuse	
<b>NOM de la structure :</b>	Terre citoyenne et solidaire (TCS)
<b>Type de Structure</b>	Association Loi 1901
<b>Code SIRET :</b>	751 905 118 00012
Date d'immatriculation ( <i>au moins 2 ans d'existence</i> ) : 16/04/2012	
Nom de la Préfecture ou de la Sous-Préfecture : Préfecture du Rhône sous le Numéro RNA : W691080920	
<b>Adresse</b>	Siège social : 30 rue de la République 69270 Couzon au Mont d'Or Antenne : 30 rue Chanoine André Lacaze 33200 Bordeaux
Site web <a href="http://tcs-asso.fr/">http://tcs-asso.fr/</a> Téléphone 06 59 80 48 15 Courriel <a href="mailto:contact@tcs-asso.fr">contact@tcs-asso.fr</a>	
<b>Représentant légal</b>	
NOM – Prénom : SEJOURNE Thibault	
Fonction : Président	
Téléphone : 06 19 65 69 70	
Courriel : <a href="mailto:thibaultsejourne@orange.fr">thibaultsejourne@orange.fr</a>	
<b>Responsable du projet</b>	
NOM – Prénom : SERVEILLE Chloé	
Fonction : Bénévole	
Téléphone : 06 59 80 48 15	
Courriel : <a href="mailto:chloe.serveille@gmail.com">chloe.serveille@gmail.com</a>	

Référencement sur le site de « So Coopération »
Référencement de la structure : OK Référencement du projet : OK
Financements antérieurs de la Région
Première sollicitation de la Région
Objet de la structure
Quelles sont les activités principales de votre organisme ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement</b></li> <li>- <b>Projets d'accès à l'éducation</b></li> <li>- <b>Education à la citoyenneté</b></li> </ul>
Comment avez-vous eu connaissance de cet appel à projets ?
Par le guide des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine

**APPEL A PROJETS**  
**« Développement solidaire » 2024**  
**FICHE PROJET – Terre Citoyenne et Solidaire**  
Candidature pour l'appel à projets du 10 juin 2024

**ACTEUR DE PROJET**

**Association :** Terre citoyenne et solidaire (TCS)

Adresse : 30 rue de la République 69270 Couzon au Mont d'or

Antenne en Nouvelle Aquitaine : 30 rue Chanoine André Lacaze 33200 Bordeaux

**Responsable du projet :**

Nom : SERVEILLE

Prénom : Chloé

Fonction : Bénévole

Téléphone : 0659804815

Courriel : [chloe.serveille@gmail.com](mailto:chloe.serveille@gmail.com) / [contact@tcs-asso.fr](mailto:contact@tcs-asso.fr)

**INTITULÉ DU PROJET :**

**Projet d'accès à l'eau, à l'assainissement, et à l'éducation en zone rurale au Togo**

**OBJECTIFS DU PROJET**

**Objectifs généraux :**

Nos projets répondent aux Objectifs de Développement Durable :

- Planter un système autonome et durable d'assainissement et d'eau potable (ODD 6 et 11)
- Fournir des infrastructures de qualité, équitables et respectueuses de l'environnement (ODD 5, 9, 10 et 11)
- Soutenir les acteurs locaux du développement et les structures publiques en charge dans le cadre de la coopération décentralisée (ODD 3 et 11)
- Assurer la pérennité des ouvrages via une collaboration étroite avec les bénéficiaires, les structures étatiques et deux ONG togolaises (ODD 9 et 11)
- Sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène et à l'usage de l'eau potable (ODD 3, 6 et 11)
- Renforcer les compétences locales dans la gestion de l'eau et la gestion financière liée à la tarification de l'eau dans des comités eau paritaires (ODD 5 et 11)
- Lutter contre les maladies hydriques, première cause de mortalité au Togo (ODD 3)
- Diminuer la pénibilité de la corvée d'eau pour les femmes et les enfants (ODD 3, 5 et 10)
- Améliorer l'accès à l'éducation (ODD 4 et 10) en améliorant les conditions d'apprentissage
- Lutter contre le travail infantile en assurant la continuité et la qualité de l'enseignement et en réduisant le risque de décrochage scolaire (ODD 4)
- Promouvoir l'enseignement secondaire (ODD 4)

**Objectifs spécifiques :**

Les objectifs spécifiques sont :

- Assurer une source pérenne d'eau potable pour des villages enclavés incluant environ 6000 personnes qui en étaient jusqu'ici dépourvues via la construction de 8 forages équipés de pompe à motricité humaine ;
- Lutter contre les maladies hydriques et le péril fécal en construisant des latrines scolaires pour 550 élèves ;
- Fournir des conditions décentes d'apprentissage pour 150 élèves en construisant des bâtiments scolaires adaptés et sécuritaires et d'améliorer le niveau de l'enseignement primaire en milieu rural en dotant les écoles en matériel pédagogique.

**En somme, s'appuyer sur la complémentarité Eau - Assainissement - Éducation pour promouvoir un projet de développement global au cœur duquel l'enfant tient une place privilégiée.**

**DATES DU PROJET**

**Poursuite d'un projet**

Date de début de projet

**Décembre 2024**

Date de fin de projet

**décembre 2026**

**BUDGET PREVISIONNEL / SUBVENTION DEMANDÉE**

**Budget prévisionnel global : 178 840€**

**Subvention demandée : 59 750€ (33%\*)**

*\*l'intégralité des cofinancements sont acquis (soit 118 250€) incluant des bailleurs publics*

**LOCALISATION DU PROJET**

Pays : TOGO

Région : Région des Plateaux et Région maritime

Province : Préfectures du Vo et du Yoto (Maritime) / Préfecture de Wawa (Plateaux)

Communes : Commune de Vo 3 / Communes de Wawa 2 et 3

## CONDITIONS DE SÉCURITÉ pour des actions sur des territoires classés en ZONE ROUGE

Non concerné

### DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET (10/15 lignes)

Terre Citoyenne et Solidaire est une association de jeunes créée en 2012 et implantée depuis 12 ans en France et au Togo notamment dans le domaine de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'éducation. Nous vous sollicitons ici dans le cadre d'un projet ayant pour objectif la réalisation de 8 forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH), la construction de 2 blocs de latrines scolaires ainsi que d'une école primaire.

Les enjeux du projet sont les suivants :

- Fournir des infrastructures de qualité (simples, robustes et adaptées au contexte local) en s'appuyant sur la coopération entre les acteurs publics et privés.
- Assurer la pérennité des ouvrages via une collaboration étroite avec les bénéficiaires (tarification de l'eau, implication des usagers, formation initiale et continue), les structures étatiques et deux ONG togolaises (suivi).
- La sensibilisation des populations à la préservation des ressources en eau et aux bonnes pratiques d'hygiène.

La pérennité de nos ouvrages est rendue possible par une collaboration étroite avec les bénéficiaires et nos partenaires associatifs togolais depuis plus de 10 ans : Symbiose Togo et RES Togo. La sélection minutieuse des villages bénéficiaires, le lien de confiance créé avec les populations ainsi que notre solide ancrage local sont gages de succès. A ce jour, nous avons déjà réalisé ou rénové plus de 40 forages et construit 9 écoles dans cette zone témoignant de notre capacité à mener à bien ce projet. Le suivi trimestriel de l'ensemble de nos ouvrages est une garantie supplémentaire pour assurer leur pérennité.

### CONTEXTE DU PROJET

#### 1) *Quelle est la situation géographique, économique, sociale et environnementale*

Si le besoin est omniprésent, il s'agit de bien sélectionner les villages les plus aptes à accueillir le projet. Des prospections et enquêtes sociales sont menées conjointement avec nos partenaires togolais :

- Nous concentrons nos projets dans des zones géographiques circonscrites permettant une expertise de la zone d'intervention et un suivi efficace sur long terme tout en rationalisant les dépenses.
- En dehors des données techniques, nous nous intéressons à la motivation des villageois et à leur capacité à s'organiser autour de ce projet. Il est essentiel pour nous de pouvoir nous appuyer sur les compétences et la volonté des villageois : nous ne travaillons d'ailleurs qu'avec des villages qui nous sollicitent. Ainsi nous avons la certitude qu'il ne s'agit pas d'une demande induite mais d'une volonté directe de ces villages de se mobiliser pour le développement de leur communauté.

Les localités sélectionnées pour ce projet ont été choisies avec soin. Il s'agit de localités rurales de moins de 1500 habitants gravement touchées par la précarité, avec des besoins primaires non satisfaits et l'absence de services publics. Nous ciblons des zones enclavées, dépourvues d'aide internationale, accessibles grâce au réseau local que nous avons su développer au fil des années. Ces communautés n'ont aucun accès à l'eau, à l'électricité ni à des systèmes d'assainissement. En conséquence, la mortalité infantile, le décrochage scolaire et le travail infantile y sont très répandus faute de conditions décentes d'éducation et d'accès à l'eau dans les écoles.

#### 2) *A quelles problématiques et à quels besoins locaux le projet répond ?*

Les maladies liées à une eau insalubre et au manque d'assainissement sont la 1ère cause de mortalité dans les zones rurales togolaises. Nous insisterons sur la complémentarité de trois axes pour proposer une réponse globale et efficace :

- **Eau potable** : Les villages bénéficiaires n'ont aucun accès à l'eau potable à proximité. Les ressources sont des points d'eau de surface en particulier des marigots (points d'eau stagnante souvent situés dans des zones avec des chemins escarpés décuplant la pénibilité de la corvée d'eau) collectant les eaux souillées du ruissellement (déjections humaines et animales, produits toxiques, pesticides, etc). Le niveau d'insalubrité et les risques sanitaires sont maximaux. Nous avons sélectionné ici les villages les plus précaires dans lesquels le taux d'accès à l'eau potable est de 0% et les points d'eaux inhumains.
- **Assainissement** : Dans les localités sélectionnées, la situation sanitaire est extrême puisque la défécation à l'air libre est généralisée. Elle a lieu soit en forêt, soit dans des latrines traditionnelles sans toit ni intimité. Ces dernières ne représentent pas une option satisfaisante que ce soit sur le plan sanitaire, écologique ou social. Cette situation est à l'origine d'une situation sanitaire critique et une pollution majeure de l'environnement.
- **Éducation** : L'absentéisme scolaire et le travail infantile sont des fléaux liés d'infrastructure et de la charge financière que représente l'inscription annuelle pour les familles. Dans le village que nous ciblons, il n'existe pas de bâtiment scolaire. Témoignage de leur motivation, les parents d'élèves se sont mobilisés pour construire des salles sous forme de paillotes avec des matériaux rustiques. Les intempéries et incendie ont détruit leurs efforts et les espoirs éducatifs pour leurs enfants. L'éducation est la base fondamentale de tout projet de développement et donc au cœur de notre projet.

### 3) Expliquer la cohérence et la complémentarité du projet avec les politiques locales, départementales, régionales voire nationales. Les autorités locales sont-elles impliquées ?

- Secteur eau potable

L'État togolais n'a malheureusement pas la puissance financière pour mettre à disposition un service d'eau potable et d'assainissement dans toutes les localités rurales. Notre objectif n'est pas de nous substituer à l'Etat mais de soutenir le service public au profit des populations dans le besoin. Conformément à la politique de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), TCS s'efforce de travailler en partenariat avec tous les échelons des services déconcentrés et décentralisés de l'Etat afin de favoriser le développement autonome du pays et permettre une planification efficace. Nous travaillons donc en collaboration à toutes les étapes du projet :

- **Études préalables** : les villages sont identifiés en collaboration avec les directions régionales de l'hydraulique, responsables de la politique régionale de l'eau. Elles cartographient les besoins, les ouvrages et les zones à risque d'échec. Elles nous informent des projets en cours dans la zone afin d'éviter les doublons. Les Communes, via leur connaissance précise des territoires et des villages isolés, participent également activement à cette étape de planification.
- **Formation des Associations d'usagers** : elle est assurée par l'agent formant préfectoral assisté par nos partenaires associatifs togolais.
- **Choix du type d'ouvrage** : les pompes à motricité humaine ont été retenues, conformément au Code de l'eau, pour les localités rurales dont la population bénéficiaire est inférieure ou égale à 1500 habitants.
- **Suivi technique** : la direction régionale assure un suivi technique des travaux afin de garantir la qualité des ouvrages mis à disposition des populations.
- **Remise d'ouvrage** : les ouvrages sont remis à la direction régionale et référencés selon un numéro IRH.
- **Réparations** : les réparations des pompes sont réalisées par les agents réparateurs mis à disposition par l'Etat via son agent formant préfectoral. Le coût des réparations est assumé par l'association d'usagers.
- **Suivi** : l'agent formant est chargé d'assurer un suivi trimestriel de l'ensemble des ouvrages sous sa responsabilité afin de remettre un rapport à la direction régionale.

Par ailleurs, l'Etat s'engage aux côtés des associations pour soutenir les actions en faveur du développement. Tout d'abord, il met à disposition des ONG les compétences et les acteurs précités. Ensuite, sur le plan financier, nos projets sont exemptés de TVA. Tous nos devis sont donc présentés HT car nous ne payons pas les 18% de TVA habituellement dus au Togo.

- Secteur assainissement

Pour le secteur rural, le Ministère de la Santé a élaboré, en partenariat avec l'Union Européenne, le « Guide Opérationnel de l'Assainissement Autonome des Excrétas et Eaux Usées au Togo ». Les choix techniques retenus dans le projet que nous vous présentons sont en lien étroit avec ce document pour proposer des infrastructures en accord avec les normes et habitudes de gestion locales. Conformément à la Politique Nationale d'Hygiène et d'Assainissement du Togo (PNHAT), nous proposerons des infrastructures d'assainissements autonomes, écologiques et durables. Nous avons collaboré avec les autorités sanitaires (directions régionales de l'hygiène et de l'assainissement) et acteurs décentralisés (communes et associations d'usager) pour la partie conception et planification. S'agissant de la formation des comités assainissement et de la sensibilisation des bénéficiaires, nous collaborons avec les hygiénistes des directions régionales.

- Secteur éducation

Les travaux de réalisation d'écoles primaires sont très codifiés et TCS respecte les normes de l'Etat togolais qui assure par ailleurs un suivi conjoint des travaux. Le bâtiment est remis au Ministère de l'Education togolais qui fournit le personnel adéquat.

### 4) Indiquer si d'autres projets de développement ont eu lieu ou sont en cours sur la zone et comment votre projet les prend en compte.

Après concertation avec les autorités locales (directions régionales de l'hydraulique et de l'assainissement) et les instituts de coordination en France (PS-Eau notamment), il n'existe aucun projet en cours ou programmé dans les villages identifiés. Pour rappel, nous avons retenu ces villages car ils sont isolés, enclavés et non atteignables par les programmes et ONG ne disposant pas d'un ancrage local fort.

### 5) Un diagnostic préalable a-t-il été réalisé ? Si oui par qui et quand ? Si non pourquoi ?

Au cours d'une mission réalisée en octobre 2023, nous avons mené plusieurs enquêtes de besoin en particulier via des réunions communautaires puis en sous-groupes (femmes, enseignants, enfants, groupe de jeunes etc.). Le résultat de témoigne de l'extrême précarité des villages sélectionnés puisque les trois pratiques les plus à risque sont retrouvées dans notre zone d'intervention : défécation à l'air libre, points d'eau insalubres et faible pratique du lavage de mains.

Concernant le projet d'accès à l'éducation, nous travaillons depuis plus de 3 ans dans le village d'Agbénohévi et y avons réalisé un forage PMH en 2021. Les conditions de scolarisation des enfants y sont alarmantes : nous avons pu constater lors de l'une de nos missions que l'école primaire, initialement construite en paillote, a été totalement détruite par le feu en 2022. Depuis cet événement, de nombreux enfants sont retournés aider leurs parents aux champs. L'urgence d'un nouveau bâtiment scolaire durable est extrême.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD n°3 - Bonne santé et bien-être
- ODD n°4 - Éducation de qualité
- ODD n°5 - Égalité entre les sexes
- ODD n°6 - Eau propre et assainissement
- ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure
- ODD n°10 - Inégalités réduites
- ODD n°11 - Villes et communautés durables

## NEOTERRA

Nous partageons avec NéoTerra les objectifs suivants:

### Gestion des déchets :

- Diminution majeure de la consommation de plastique : Au Togo, l'eau potable est vendue en sachets.  
*NB : L'Union Européenne a d'ailleurs démontré que 80% de ces sachets ne sont pas potables au Togo.*
- Choix de latrines écologiques permettant la transformation des fèces toxiques pour l'homme et l'environnement en un produit valorisable pour l'agriculture (le compost).

### Lutte contre le réchauffement climatique :

- Utilisation de produits locaux (sable, briques, matériaux de construction, bois...) permettant de diminuer les importations, de valoriser l'économie locale et l'impact environnemental de nos projets.
- Diminution de l'impact carbone associatif en réduisant le nombre de missions internationales en valorisant le rôle clef des acteurs associatifs locaux.

### Préservation des ressources en eau :

- Nos forages, avec un débit de 1.5m<sup>3</sup> heure, conduisent à un prélèvement marginal sur les ressources hydrogéologiques. Pour rappel, les besoins totaux du pays sont de 650 millions de m<sup>3</sup>/an alors que les ressources s'élèvent à 19 milliards de m<sup>3</sup>/an.
- Diminution de la défécation à l'air libre, responsable majeure de la contamination des eaux de surface et de la pollution des ressources

### Construction d'un avenir en commun:

- Implantation d'un système d'éducation de qualité, moyen le plus efficace d'assurer l'avenir des jeunes et de leur village : C'est au cœur du projet éducatif que se développe la culture de la protection de l'environnement.
- Sensibilisation à l'hygiène, à la gestion des ressources en eau et à la gestion des déchets.
- Actions d'éducation à la citoyenneté en France permettant d'éveiller nos jeunes aux problématiques socio-environnementales.

## PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROJET

### Partenaires techniques à l'étranger

- SYMBIOSE TOGO
  - Responsable : Thonou Ayao Arnaud, président de Symbiose Togo
  - Domaine d'intervention : Association humanitaire ayant pour but de promouvoir le développement durable des populations, l'accès à l'éducation, à la santé, à l'alimentation et l'eau.
- RES TOGO, Réseau d'échanges solidaires
  - Responsable : Magnon Ahouté Komi, président de RES
  - Domaine d'intervention : Association qui œuvre activement pour l'éducation des jeunes togolais, le développement des zones rurales (villages) et l'accès aux besoins vitaux pour tous (eau).

La longue expérience commune (12 ans) et les projets menés ensemble nous garantissent leur sérieux et leur dévouement. Ces bénévoles sont des personnes compétentes ayant un haut niveau d'exigence. Les membres des conseils d'administration sont formés dans différents domaines : développement, sociologie, hydraulique, santé, etc. Par ailleurs, leurs compétences, leur connaissance du terrain et des dialectes sont essentielles à la réussite de nos projets communs. Leur présence toute l'année auprès des communautés leur permet :

- De participer à l'étude diagnostique, à la définition des besoins et à la mise en œuvre du projet
- De participer à la formation initiale et continue des associations d'usagers et de les soutenir dans leurs démarches
- D'accompagner les bénéficiaires du projet en poursuivant régulièrement le travail d'éducation et de sensibilisation des populations à l'hygiène et à la bonne gestion d'un point d'eau.

- D'assurer un suivi très régulier des ouvrages (mensuel puis trimestriel) afin de garantir leur pérennité
- D'être un relais local pour communiquer avec les instances gouvernementales

Ainsi, ils prennent ici la responsabilité de Maître d'ouvrage délégué avant la remise d'ouvrage à la Direction Régionale de l'Hydraulique.

## ORIGINE DU OU DES PARTENARIATS TECHNIQUES

Terre Citoyenne et Solidaire travaille avec ses partenaires associatifs locaux RES-Togo et Symbiose Togo depuis 12 ans. Notre partenariat est formalisé par une convention. Nous avons déjà conduit ensemble un grand nombre de projets :

- Accès à l'eau potable : **42 forages et rénovation**
- Assainissement : **4 blocs de latrines scolaires**
- Education : **9 écoles primaires et maternelles**
- Autres : cybercafé, élevage, boîtes à pharmacie, projets de soutien sanitaire

## MODALITÉS DU OU DES PARTENARIATS TECHNIQUES

1. *Quelles sont les modalités de fonctionnement de votre partenariat ?*
2. *En quoi la réalisation du projet est-elle conçue sur un mode de collaboration, de partage d'expertise, de réciprocité des échanges ?*
3. *Avez-vous prévu lors de la réalisation du projet un reversement de la subvention régionale à un partenaire local ? si oui, quel est-il ? et joindre la convention*

### Initiation des projets

TCS ainsi que leurs partenaires associatifs locaux RES-Togo et Symbiose Togo sont les initiateurs du projet et ont réalisé de concert : étude diagnostique, définition, financement, mise en œuvre et suivi. Les rôles de chacune des parties sont définis dans une convention jointe en annexe. Ces projets sont ainsi le fruit d'un partage entre nos compétences partagées et de nos forces respectives. En particulier, les compétences sociologiques de nos partenaires et leur expertise de la zone jouent un rôle clef.

### Maîtrise d'ouvrage des infrastructures

TCS est le maître d'ouvrage pendant les travaux. Nos partenaires locaux sont les maîtres d'ouvrage délégués. Après la remise d'ouvrage à la population, la maîtrise est assurée par un système partagé entre l'Etat togolais via la Direction Régionale de l'hydraulique et l'Association des Usagers du Service d'Eau Potable (AUSEP, maître d'ouvrage délégué). La formation, la sensibilisation et l'accompagnement de l'AUSEP permet un transfert de compétences et de responsabilités progressif, optimal, en vue d'un projet stable dans le temps.

### Suivi des ouvrages

Le suivi régulier et à long terme des villages est l'élément clef de la pérennité de nos projets. Il permet la formation continue des bénéficiaires et de faire face à leurs difficultés, qu'elles soient techniques ou organisationnelles. TCS et ses partenaires ont prouvé leur rigueur dans ce domaine, gage de succès. L'état via l'agent formant préfectoral réalise un suivi trimestriel des ouvrages et rend des comptes à cette occasion au directeur régional. Afin de ne laisser aucune place au hasard, nous réalisons avec nos partenaires un suivi trimestriel indépendant. Cela garantit la pérennité du projet tout en laissant l'Etat jouer son rôle. Par ailleurs, il s'associe à une sensibilisation régulière des bénéficiaires.

### Modalités financières

Nos associations partenaires togolaises (RES-Togo et Symbiose Togo) sont composées uniquement de bénévoles et ont donc des frais de gestion très limités. Nous incluons un budget pour les accompagner à raison de 2/3 de leurs frais de suivi du projet car la capacité à mobiliser des ressources au Togo est très limitée. En proportion par rapport au coût général du projet, il s'agit d'une dépense mineure mais probablement une des plus importantes pour la pérennité de l'ouvrage.

TCS n'a aucun frais de salaire, de gestion associative, de communication, siège ou encore de mission. Ainsi, l'**intégralité** des sommes qui nous sont confiées sont employées pour les populations dans le besoin. Nos bénévoles assument eux-mêmes leurs billets d'avion et frais de mission témoignant ainsi de leur engagement.

## COMPETENCES ET EXPERIENCES DES ACTEURS

### 1) *En quoi le projet présenté correspond-il à vos compétences et à celles de vos partenaires ?*

Implantés depuis 12 ans au Togo avec nos associations partenaires, nous bénéficions d'une véritable connaissance du milieu, facilitant l'échange avec la population et l'adéquation des projets aux réalités locales. Nous avons pu réaliser plus d'une cinquantaine d'ouvrages (écoles, forages d'eau potable, latrines; cf supra) identiques à ceux

proposés par le présent projet. Ils témoignent de notre capacité à mener à bien ce projet. Plus important encore, nous avons prouvé notre capacité à les pérenniser.

## 2) Comment allez-vous pallier les compétences manquantes éventuelles ?

Terre Citoyenne et Solidaire s'efforce de travailler en partenariat avec tous les échelons des services déconcentrés et décentralisés de l'Etat afin de **favoriser le développement autonome** du pays et permettre une **planification efficace**. De leur implication dépend l'efficacité et la pérennité de ces projets. Chaque acteur a un rôle propre (planification, formation des bénéficiaires, etc) permettant un service cohérent et concerté. Les choix techniques et organisationnels ont été faits en accord avec les politiques publiques en vigueur.

**D'un point de vue technique**, la supervision et la maîtrise d'œuvre est réalisée par le maître d'œuvre et bureau d'étude ARWP (*African Rural Water Project*), avec qui nous avons l'expérience d'un travail commun depuis plusieurs années. Véritable spécialiste, il assure un suivi rapproché et assure la qualité des infrastructures. Il guide le choix des options techniques et donne un avis sur la compétitivité des solutions proposées par l'entreprise de foration.

Par ailleurs, la direction régionale assure également un suivi technique permettant de s'assurer du respect des normes de l'Etat. Ainsi ARWP et la direction régionale nous remettent des rapports d'expertises indépendants qui complètent ceux de l'entreprise de foration pour témoigner de la qualité des ouvrages.

Concernant la **maintenance** : les pompes retenues ont été sélectionnées pour leur très large utilisation offrant un très large réseau de pièces détachées disponibles et bon marché. L'association d'usager est en capacité de faire la maintenance de base mais nécessite un intervenant extérieur pour les opérations plus importantes. Il peut alors s'appuyer sur un réseau d'artisans réparateurs formés par la direction régionale. En cas de panne, un numéro vert est en cours de mise en place afin de coordonner les réparations à l'échelle nationale. Les réparations sont financées via la Caisse Eau générée par la vente de l'eau. Ce système a fait ses preuves et permet autant d'assurer la pérennité de l'ouvrage que de s'intégrer dans la structure étatique nécessaire à un service public cohérent.

**En terme de sensibilisation**, nous proposons une pluralité d'intervenants associant organismes publics, associatifs et professionnels : les services déconcentrés de l'Etat via les agents formants, les professionnels de santé notamment les sages-femmes pour l'hygiène menstruelle, les bénévoles de nos **partenaires associatifs locaux** (RES-Togo et Symbiose Togo) ainsi que les parents d'élèves et directeurs d'école.

## 3) Avez-vous suivi des formations spécifiques ou avez-vous bénéficié d'un accompagnement par So Coopération ou autres ?

Dans un souci d'amélioration et de consolidation perpétuelle de nos connaissances, nos bénévoles ainsi que ceux de nos associations partenaires participent régulièrement aux formations proposées par des structures comme PSeau ou Hydraulique sans frontière.

## DÉTAILS DU PROJET

Résultats attendus	Actions/activités prévues	Moyens humains, matériels, techniques nécessaires	Rôles du porteur et de ses partenaires dans l'action	Indicateurs de résultats quantitatifs et/ou qualitatifs
<p><b>Diminution des maladies hydriques et du péril fécal</b></p> <p><b>Diminution de la pénibilité liée à la corvée d'eau</b></p>	<p><b>Développement du service d'eau potable durable par la réalisation de forages équipés de pompes à motricité humaine dans des villages enclavés dépourvus d'accès à l'eau potable</b></p> <p><b>Développement d'infrastructures de qualité</b></p>	<p>Evaluation du besoin et sélection des villages bénéficiaires (missions internationales)</p> <p>Recherche de financements publics et privés</p> <p>Lancement de projet : études géophysiques, foration par l'entreprise, équipement de l'ouvrage, construction de la superstructure, déploiement et essais de pompage</p> <p>Analyses microbiologiques et physico-chimiques de l'eau</p> <p>Rapports techniques de l'entreprise, du bureau d'étude et des autorités</p>	<p><b>Prospection/évaluation du besoin, initiation du projet, coordination/pilotage, maîtrise d'oeuvre</b></p>	<p>Qualité de l'eau</p> <p>Débit</p> <p>Pénibilité</p> <p>Taux d'incidence des maladies hydriques et diarrhéiques</p> <p>Nombres d'habitants desservis en eau potable</p> <p>Diminution de l'absentéisme à l'école</p> <p>Taux de fréquentation des ouvrages</p>
<p><b>Développement d'un service durable</b></p>	<p><b>Formation des d'usagers et du comité eau</b></p> <p><b>Réalisation d'un suivi trimestriel</b></p> <p><b>Sensibilisation des populations</b></p> <p><b>Soutien des acteurs locaux</b></p>	<p>Formation de l'association d'usager</p> <p>Vente de l'eau pour assurer la viabilité financière de l'ouvrage</p> <p>Missions de sensibilisation par les associations partenaires</p> <p>Suivis par les associations partenaires et TCS et accompagnement sur long terme</p> <p>Interventions éventuelles d'agents réparateurs et accompagnement par l'Etat</p>	<p><b>Coordination de la formation</b></p> <p><b>Participation aux missions de sensibilisation et suivi</b></p>	<p>Enquêtes de changement de pratique</p> <p>Nombre de pannes, nombres de pannes réparées</p> <p>Somme présente dans la caisse eau (tarification de l'eau)</p>
<p><b>Amélioration de l'accès à l'éducation au Togo</b></p>	<p><b>Construction d'un bâtiment scolaire</b></p> <p><b>Dotation de tables bancs</b></p> <p><b>Dotation de matériel scolaire pour les enseignants</b></p>	<p>Evaluation du besoin et sélection des villages bénéficiaires (missions internationales)</p> <p>Recherche de financements publics et privés</p> <p>Lancement de projet et coordination des travaux</p>	<p><b>Etude des besoins et étude de marché pour achat du matériel pédagogique, initiation du projet, pilotage, maîtrise d'oeuvre, mission de suivi</b></p>	<p>Nombre d'enfants scolarisés</p> <p>Taux de présence hebdomadaire</p> <p>Taux de réussite au CEPD (Certificat d'études du premier degré)</p> <p>Nombre d'élèves poursuivant leur scolarité au collège</p> <p>Retours des enseignants et des parents d'élèves</p> <p>Motivation des élèves</p>

## CALENDRIER DU PROJET (chronogramme)

Le calendrier prévisionnel du projet est joint en annexe



## BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

### Bénéficiaires à l'étranger

#### **Bénéficiaires directs**

Ce projet permettra de fournir de l'eau potable à environ 6000 personnes. Si l'ensemble des villageois sont concernés, nous ciblons plus particulièrement :

- **Les femmes** : très souvent responsables de l'hygiène domestique et de la corvée d'eau.
- **Les enfants** : Premiers touchés par les maladies hydriques et le péril oro-fécal. Le cadre scolaire offre par ailleurs un cadre idéal pour la sensibilisation.

Quant aux latrines, elles seront construites dans la région des Plateaux et bénéficieront à environ 700 collégiens.

A Agbénohévi, ce sont plus de 150 élèves, du village et de ses alentours, qui bénéficieront des infrastructures scolaires chaque année.

L'association Eau, Assainissement et Éducation, permet ainsi un projet complet et équilibré pour proposer une réponse adaptée aux besoins de l'enfant.

#### **Bénéficiaires indirects**

**Économie** : Toute l'économie locale est stimulée. En effet, moins de temps est consacré à la corvée d'eau, ce qui permet d'allouer davantage de temps au travail.

De plus, des acteurs privés seront bénéficiaires indirects du projet via la création de revenus : entreprise locale spécialisée dans les forages, artisans réparateurs, fontainiers, bureaux d'études, distributeurs de pièces détachées et de consommables pour la pompe, vendeurs de matériel pédagogique ...

**Rayonnement** : Il est réel sur les villages voisins. Ceux-ci bénéficient indirectement des messages de sensibilisation et gagnent en initiatives pour l'eau et l'assainissement. Cette méthode augmente l'efficacité des projets, optimise le suivi et rationalise les dépenses.

**Institutions** : En soutenant la structure institutionnelle et notamment les nouveaux échelons décentralisés tel que la commune, nous renforçons leur légitimité, nous développons leurs compétences et leur secteur de responsabilité. Ils seront alors d'autant plus aptes à recevoir et développer de nouveaux projets.

#### **Bénéficiaires en France**

Suivant l'un des trois axes d'intervention de notre association : **l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale par la sensibilisation des jeunes à ces problématiques a une place prépondérante dans nos activités (cf infra).**

## VIABILITÉ DU PROJET ET PÉRENNITÉ DES ACTIONS

### **1) A quelles conditions les résultats de projet sont-ils viables ?**

Pour assurer la pérennité des ouvrages nous nous appuyons sur plusieurs éléments clefs :

- **La sélection rigoureuse des villages éligibles au projet** : Ils associent un besoin critique, une motivation forte et une bonne capacité d'organisation,
- **Les campagnes de sensibilisation** : en amont et en aval du projet, elles sont nécessaires pour un usage raisonné des ressources en eau et pour promouvoir les notions d'hygiène fondamentales.
- **La tarification de l'eau** : essentielle à la viabilité économique en créant une épargne autour du projet et assurer la maintenance des ouvrages.
- **Collaboration étroite avec les autorités** afin d'inscrire le projet dans un service public structuré et durable
- **Gestion du point d'eau par les usagers eux-mêmes via un Comité Eau**
- **Des ouvrages simples et robustes**, adaptés aux réalités rurales et dont la maintenance est réalisable localement.
- **Un suivi rapproché** : Il garantit une acquisition dans la durée des compétences par les usagers et un accompagnement en cas de difficulté. La présence de notre partenaire au quotidien auprès des populations est un atout majeur.
- **Un renforcement des capacités des acteurs locaux et des usagers** via des formations adaptées avec un module initial et des formations continues.

### **2) Comment allez-vous vous assurer de la pérennité de ces résultats après la fin du projet ?**

Les éléments clefs de la pérennité de notre projet sont :

- **La robustesse des ouvrages et à la disponibilité de la maintenance** : Nous avons volontairement choisi des options simples et rustiques, adaptées au contexte local. La robustesse et la facilité de la maintenance nous a fait privilégier les pompes manuelles.
- **Un suivi rapproché** : Comme mentionné précédemment, ce suivi est à la fois associatif et institutionnel. Il est d'abord mensuel puis trimestriel et permet de s'assurer de la bonne gestion (financière notamment), du bon entretien (maintenance, nettoyage) et de la bonne organisation autour de l'ouvrage (comité eau en place).
- **Campagnes de sensibilisation et de formation continue**: Elles rappellent les modalités de la gestion locale et autonome de leur point d'eau et les rôles de l'association d'usagers.

- **Tarification de l'eau garantissant la viabilité financière** : La première cause d'échec des ouvrages d'eau potable en Afrique de l'Ouest est l'incapacité du village à financer les réparations. La mise en place d'une « Caisse Eau » avec une cotisation régulière (tarification à la consommation) permet de pallier cette problématique. Cette méthode est rendue désormais obligatoire par l'Etat togolais et éprouvée par nos expériences passées.

### 3) En quoi votre action favorise l'autonomie des bénéficiaires et leur appropriation des résultats du projet ?

Fondé sur une démarche de transfert de compétence, notre projet est intégralement conçu pour que les populations se l'approprient et en prennent la pleine gestion. Nous travaillons à partir d'une **approche par le besoin** : les projets sont construits à partir de la demande des habitants. La demande en eau potable et assainissement doit être clairement une priorité pour le village. Ainsi conformément à la politique GIRE (cf supra), nous débutons le projet dans un village uniquement s'il a prouvé sa volonté et sa capacité à entretenir financièrement le forage. Ceci est une condition à la pérennité de l'ouvrage.

Une Association d'Usagers pour le Service d'Eau Potable (**AUSEP**) ou Comité Eau, est élue au suffrage universel direct. Il devient le nouveau maître d'ouvrage délégué (par la direction régionale) permettant au villageois de prendre la gestion de l'ouvrage et de se l'approprier. Nous lui proposons formation initiale, continue et accompagnement à long terme pour s'assurer de sa pleine capacité à entretenir l'ouvrage. Ses rôles sont multiples :

- **Tarification de l'eau** : un fontainier est chargé de collecter les participations financières des villageois
- **Gestion Financière** : le Comité eau est le garant de la « Caisse eau » qu'il dépose sur un compte en banque.
- **Réparations et entretien** : en cas de panne, le Comité contacte l'agent formant préfectoral qui met à disposition un agent réparateur. Le Comité finance alors les réparations grâce à la Caisse Eau. Il assure également l'entretien et la maintenance au quotidien : graissage de la pompe, nettoyage de l'ouvrage etc.
- **Sensibilisation du village** au bon usage de l'eau potable et à la préservation des ressources en eau.
- Il est le **maître d'ouvrage**.
- **Entretien sanitaire du forage** (nettoyage, promotion des règles d'hygiène, etc.).

De la même façon, dans le cadre d'une politique décentralisée et en contexte rural, nous développons des Comités Assainissement, élus au suffrage universel direct, afin de valoriser et responsabiliser les usagers.

**Leurs responsabilités sont :**

- Organisation de **l'entretien et de la désinfection des latrines**
- Organisation de la **vidange** et de la répartition du **compost**
- **Gestion Financière**, en particulier renouvellement des consommables d'hygiène et d'entretien
- **Sensibilisation des élèves et du village** aux bonnes pratiques d'hygiène.
- Il est le **maître d'ouvrage délégué auprès de la direction régionale**.

A noter que la réponse à apporter et les choix autant techniques (PMH, ECOSAN) que organisationnels (comité eau, tarification etc.) sont construits avec les bénéficiaires en harmonie avec leurs souhaits et coutumes. C'est l'un des premiers arguments en faveur d'une bonne appropriation puisque **c'est avant tout leur projet**.

Des missions régulières de sensibilisation sont menées dans les villages pour créer une dynamique pérenne autour de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement.

Pour nos projets de bâtiments scolaires, le directeur et les enseignants de l'établissement sont les principaux garants de la viabilité du projet. L'importance de l'enseignement primaire étant bien ancrée même en milieu rural, peu de sensibilisation est nécessaire pour que l'ensemble des villageois prenne soin de l'ouvrage. L'Association des Parents d'Elèves (APE) est très active et veille à ce que les conditions d'enseignement soient optimales pour leurs enfants.

## SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

1. **Comment organisez-vous, en lien avec les différentes parties prenantes, le suivi du projet ? Décrivez précisément le dispositif de suivi.**
2. **Comment avez-vous prévu d'évaluer votre projet ? Décrivez brièvement le dispositif d'évaluation, la méthode, les moyens et les outils utilisés.**

**Suivi et évaluation interne** : Le suivi est au cœur de notre projet avec une méthodologie éprouvée par des années de pratique. Elle est organisée de manière trimestrielle pour chacun de nos ouvrages grâce à la présence au quotidien de nos partenaires togolais. Des enquêtes rigoureuses sont menées avec débriefing et feuilles de résultats permettant de corriger les difficultés éventuelles. Lors de chacune de nos présences au Togo, nous participons à ce suivi afin d'accompagner les bénéficiaires, de se nourrir des retours d'expériences et de garantir aux bailleurs leur pérennité. Nous nous appuyons alors sur des outils de suivi/évaluation afin d'avoir une démarche structurée et une analyse objective de nos réalisations.

**Évaluation externe** : Nous nous attachons à promouvoir une évaluation de nos projets par des tiers extérieurs afin de bénéficier de leurs conseils et perpétuer un cycle continue d'amélioration. Il s'agit autant d'intervenants locaux en particulier Étatique (inspection de l'enseignement, directions de l'hydraulique) que français (PS eau, représentants des bailleurs de fonds).

## **ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE VALORISATION DU PROJET EN NOUVELLE-AQUITAINE**

Nous proposons dans le cadre de ce projet de réaliser une **exposition photo à la faculté de Bordeaux** associant deux volets :

- 1) Problématique de solidarité internationale : l'exemple de l'eau et l'assainissement au Togo.
- 2) J'ai moins de 25 ans, que puis-je faire pour être acteur de solidarité ?

Cette partie prendra pour exemple des initiatives que nous avons menées dans nos partenariats scolaires (Cf infra). Nous essayerons d'impliquer l'expérience d'autres ONGs qui auraient des exemples similaires. Elle insistera également sur l'importance de la formation. L'objectif n'étant pas de témoigner de l'exceptionnel mais au contraire de l'impact rapide et efficace que peut avoir un jeune en 2024. Nous l'avons montré par l'histoire de notre association et avons ainsi à cœur de continuer d'en témoigner. En effet, notre structure a été fondée par des jeunes de 16 ans et est portée par des 18-30 ans. Un message adressé à des jeunes, par des jeunes. De notre expérience, ils sont très réceptifs à ce message et des initiatives nombreuses et pertinentes peuvent en découler.

Lors de l'exposition de ces photos seront associés des liens vers des podcasts, films et ouvrages dans le domaine pour leur permettre d'aller plus loin dans leur réflexion. Nous nous mettrons également à leur disposition pour les accompagner et les conseiller dans leurs nouvelles initiatives. Nous pourrions également servir d'intermédiaire pour les mettre en relation avec les organismes de formation et de coordination de la solidarité.

Cette exposition sera mise à disposition des établissements scolaires qui le souhaitent en région Nouvelle Aquitaine (collège, lycée, enseignement supérieur). Nous le proposerons également aux collectivités (mairies, département, région). À coût limité, elle permettra de sensibiliser et d'impliquer de nombreux jeunes sur ces problématiques de solidarité internationale.

## **ACTIONS DE SENSIBILISATION ET/OU D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA SOLIDARITE INTERNATIONALE EN NOUVELLE-AQUITAINE**

Nous avons à cœur de sensibiliser les citoyens et notamment les jeunes aux problématiques de solidarité internationale. Il s'agit de l'un des trois axes d'intervention de l'association : l'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Nous avons tissé de nombreux partenariats avec des établissements scolaires de la région Rhône-Alpes, permettant de sensibiliser des milliers de collégiens et lycéens. Notre ambition est de reproduire ce projet en Nouvelle-Aquitaine grâce à notre équipe Bordelaise. Plusieurs centaines de jeunes se sont ainsi impliqués dans des projets au sein de leur établissement: action bol de riz, cross de la solidarité, Noël solidaire etc.

Un exemple qui nous tient à cœur est celui appelé "Projet de financement symbolique". Il consiste en l'échange d'une denrée symbolique - un simple verre d'eau - avec un don. Cette expérience permet aux jeunes, généralement surpris par la formule, de réfléchir à la problématique de l'eau potable. Nous les accompagnons dans cette réflexion par des temps d'échange avec nos bénévoles. Par la suite, ils font du porte à porte avec le verre d'eau en créant des temps de discussion intergénérationnels autour de cette question. Elle permet aux collégiens de sensibiliser à leur tour. Par ailleurs, les collectes de fonds réalisées témoignent de leur investissement et récompensent largement leurs efforts tout en confirmant leur capacité d'action quel que soit leur âge.

Notre exposition photo fera office de support de sensibilisation ludique et didactique. Notre premier partenariat est en cours avec l'Université de Bordeaux. On espère que vous saurez encourager notre projet pour que nous puissions tisser d'autres associations avec des collèges et lycées de la région.

**Date : 05/06/2024**

**Signature : Chloé Serveille, chargée de Projet, Terre Citoyenne et Solidaire**

**APPEL À PROJETS (AAP) « Développement solidaire » 2024 - CADRE LOGIQUE**

	Logique d'intervention	IOV (indicateurs objectivement vérifiables)	Sources de vérification	Conditions (hypothèses)
<b>Objectifs globaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implanter un système <b>autonome</b> et <b>durable</b> de gestion d'eau potable</li> <li>- Implanter un système autonome et durable d'assainissement</li> <li>- Lutter contre les maladies hydriques</li> <li>- Améliorer l'accès à l'éducation</li> <li>- Assurer la pérennité des ouvrages via une collaboration étroite avec les bénéficiaires, les structures étatiques et deux ONG togolaises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'incidence des maladies hydriques et diarrhéiques</li> <li>- Nombres d'habitants desservis en eau potable</li> <li>- Nombre d'élèves scolarisés, absentéisme scolaire, résultats au CEP.</li> <li>- Taux de fréquentation des ouvrages</li> </ul>	<p>Double suivi : associatif (missions de suivi régulières par nos partenaires) et institutionnel (trimestriel par l'agent formant préfectoral). Chaque rapport de mission comprend l'entretien et les éventuelles réparations, le montant de la Caisse Eau résultant de la vente de l'eau, la gestion du Comité Eau et la qualité de l'eau.</p>	<p>Bonne sensibilisation du village en amont et en aval du projet</p> <p>Suivi rapproché</p> <p>Formation des bénéficiaires</p> <p>Ouvrages de qualité adaptés au contexte local</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre les maladies hydriques et le péril fécal</li> <li>- Lutter contre le travail infantile en assurant la continuité de l'enseignement tout au long de l'année et en fournissant des conditions décentes d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recours aux soins</li> <li>- Mortalité liée aux maladies hydriques</li> <li>- Taux d'absentéisme scolaire</li> <li>- Nombre d'élèves poursuivant leurs études au collège et lycée</li> </ul>	<p>Ces données sont collectées par notre double système de suivi et complétées au cours des missions de TCS au Togo.</p>	<p>Accompagnement des bénéficiaires sur long terme</p>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 villages desservis en eau potable</li> <li>- 150 élèves scolarisés dans des conditions décentes</li> <li>- 550 élèves bénéficiant de latrines en milieu scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de recours aux eaux de ruissellement pour l'eau de boisson</li> <li>- Absence de défécation à l'air libre en milieu scolaire</li> <li>- Amélioration des résultats au CEP</li> <li>- Diminution de l'absentéisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associations partenaires lors des missions de suivi</li> <li>- TCS lors de ses missions au Togo</li> <li>- Lien avec les directeurs des écoles, CVD des villages, comités eau et assainissement</li> </ul>	<p>Sensibilisation efficace du village en amont et en aval du projet</p>
<b>Activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de 8 forages équipés de PMH</li> <li>- Réalisation de 2 complexes de latrines scolaires</li> <li>- Construction d'une école primaire dotée de matériel pédagogique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Terrains donnés par les villageois</li> <li>- Matériaux et matériel pédagogique achetés au Togo</li> <li>- Entreprise de foration/construction</li> <li>- Recours à une société de contrôle</li> </ul>	<p>Coûts liés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A la main d'œuvre</li> <li>- Aux matériaux de construction</li> <li>- Au contrôle par l'entreprise de contrôle</li> <li>- Au suivi du projet</li> <li>- A la sensibilisation</li> <li>- A la formation des comités eaux</li> </ul>	<p>Obtention des financements par le présent appel à projet (100% des cofinancements acquis)</p>